

Séance ordinaire du 23 avril 2019

Le conseil de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire ce vingt-troisième jour du mois d'avril deux mille dix-neuf à dix-huit heures trente-cinq, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents : les membres du conseil Serge Côté, Isabelle Demers, Steve Dorval, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin, Mario Fortier, Clément Genest, Ann Jeffrey, Janet Jones, Karine Laflamme, Réjean Lamontagne, Amélie Landry, Karine Lavertu et Fleur Paradis formant quorum sous la présidence du maire Gilles Lehouillier.

Est absent : le membre du conseil Michel Turner.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, et Marlyne Turgeon, greffière.

CV-2019-02-88

Félicitations à la Fondation Maurice Tanguay et à la Caisse Desjardins de la Chaudière

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De féliciter la Fondation Maurice Tanguay et la Caisse Desjardins de la Chaudière pour leur soutien exemplaire aux services d'entraide œuvrant au bien-être de nos citoyennes et citoyens, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-02-89

Félicitations à la Direction du service de la sécurité incendie, au Centre de coordination des mesures d'urgence, aux directions du Service de police, des Infrastructures, de l'Environnement, des Communications et de la Vie communautaire et aux membres du personnel concernés

Il est proposé par le maire
Appuyé à l'unanimité

De féliciter la Direction du service de la sécurité incendie, le Centre de coordination des mesures d'urgence, les directions du Service de police, des Infrastructures, de l'Environnement, des Communications et de la Vie communautaire et les membres du personnel concernés pour l'excellence de leur travail lors des inondations sur le territoire de la ville et pour leur soutien exemplaire à la Municipalité de Scott et à la Ville de Sainte-Marie et de confirmer l'appui de la Ville à cette municipalité et à cette ville, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-02-90**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 23 avril 2019.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-02-91**Période de questions**

Environ 25 personnes assistent à la séance. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

CV-2019-02-92**Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2019**

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil au plus tard la veille de la présente séance ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville tenue le 8 avril 2019.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-02-93**Dépôt du procès-verbal des séances du comité exécutif des 2, 8 et 9 avril 2019**

Le procès-verbal des séances du comité exécutif tenues les 2, 8 et 9 avril 2019 est déposé.

CV-2019-02-94**Démarches d'optimisation du travail et des ressources et réorganisation de la Direction du service de la sécurité incendie**

[Document d'aide à la décision GCH-2019-010](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction du service de la sécurité incendie, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2019-010, d'accepter la nouvelle structure de cette direction, telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision, et d'autoriser le maire et la greffière à signer les lettres d'entente à intervenir à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-02-95

Réorganisation de la Direction de la gestion du capital humain

[Document d'aide à la décision GCH-2019-026](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction de la gestion du capital humain, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2019-026, et d'accepter la nouvelle structure de cette direction, telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-02-96

Réorganisation de la Direction des technologies de l'information

[Document d'aide à la décision GCH-2019-037-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Janet Jones

D'autoriser les mouvements de main-d'œuvre à la Direction des technologies de l'information, tels qu'ils sont précisés en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2019-037-R-1, et d'accepter la nouvelle structure de cette direction, telle qu'elle est annexée à cette fiche de prise de décision.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-02-97

Dépôt du Certificat d'enregistrement relatif au Règlement RV-2019-18-93 décrétant un emprunt pour financer les dépenses relatives au programme complémentaire de la Ville au programme AccèsLogis Québec

Le certificat d'enregistrement relatif au règlement suivant est déposé :

- Règlement RV-2019-18-93 décrétant un emprunt pour financer les dépenses relatives au programme complémentaire de la Ville au programme AccèsLogis Québec.
-

CV-2019-02-98

Financement de la dépense additionnelle relative à la réalisation de parc de planche à roulettes au parc Renaud-Maillette

[Document d'aide à la décision GEN-2019-044-R-1](#)

Il est proposé par le conseiller Steve Dorval
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De financer la dépense additionnelle relative à la réalisation d'un parc de planche à roulettes au parc Renaud-Maillette au montant maximal de 16 000 \$, à même le fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-02-99

Financement de la dépense relative à l'aménagement d'une frayère à doré jaune à l'est du quai Paquet

[Document d'aide à la décision GEN-2019-045](#)

Il est proposé par le conseiller Steve Dorval
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

Pour financer la dépense relative à l'aménagement d'une frayère à doré jaune à l'est du quai Paquet, d'affecter un montant additionnel de 40 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de cinq ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2020 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-00

Financement de la dépense relative à l'exécution des travaux d'aménagement des approches à la passerelle de la rivière Aulneuse et de l'aménagement paysager

[Document d'aide à la décision GEN-2019-055](#)

Il est proposé par le conseiller Steve Dorval
Appuyé par la conseillère Ann Jeffrey

De financer la dépense relative à l'exécution des travaux d'aménagement des approches à la passerelle de la rivière Aulneuse et de l'aménagement paysager au montant maximal de 225 000 \$, à même le fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-01

Financement de la dépense relative au remplacement des systèmes mécaniques des bâtiments

[Document d'aide à la décision INF-BI-2019-020](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par le conseiller Serge Côté

Pour financer la dépense relative au remplacement des systèmes mécaniques des bâtiments, d'affecter un montant de 25 000 \$ aux activités d'investissement provenant d'un emprunt au fonds de roulement, ce montant étant remboursable annuellement au fonds de roulement par les activités financières sur une période de dix ans, par versements égaux, et ce, à compter de l'an 2020 et si la dépense s'avérait moindre, de diminuer le montant du dernier versement d'autant.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-02

Cession du lot 3 315 337 du cadastre du Québec à l'Office municipal d'habitation de Lévis dans le cadre du programme AccèsLogis (rue Saint-Jacques, secteur Saint-Romuald)

[Document d'aide à la décision INF-BI-2019-024](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par le conseiller Serge Côté

De céder, à titre gratuit selon les règles du programme AccèsLogis, le lot 3 315 337 du cadastre du Québec à l'Office municipal d'habitation de Lévis, avec la garantie du droit de propriété sans la garantie de qualité et aux autres conditions énoncées à la fiche de prises de décision INF-BI-2019-024, conditionnellement à l'engagement définitif de la Société d'habitation du Québec, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-03

Affectation du fruit de la vente pour la disposition de véhicules et d'équipements pour l'encan

[Document d'aide à la décision INF-EM-2019-007](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'affecter le fruit de la vente des véhicules et d'équipements pour des dépenses d'immobilisations, en remplacement de véhicules ou d'équipements, afin de réduire les coûts d'entretien en mécanique et améliorer la flotte.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-04

Activité reconnaissance des bénévoles 2019 et financement afférent

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2019-013-R-1](#)

Il est proposé par la conseillère Janet Jones

Appuyé par la conseillère Amélie Landry

De permettre à la Direction de la vie communautaire d'entreprendre, en partenariat avec le Centre d'action bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière, les démarches nécessaires pour bonifier l'activité reconnaissance des bénévoles 2019, telle qu'elle est proposée à la fiche de prise de décision DVC-DSC-2019-013-R-1, et d'attribuer un budget total de 44 460 \$.

De financer une partie de cette dépense au montant maximal de 23 500 \$, à même l'excédent de fonctionnements accumulé non affecté.

D'autoriser la Direction de la vie communautaire à ajuster le contrat de coordination pour la tenue de cette activité à intervenir avec le Centre d'action Bénévole Bellechasse-Lévis-Lotbinière et de convenir de l'entente en conséquence avec cet organisme.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-05

Contrat de crédit variable à intervenir avec la Caisse Desjardins de Lévis

[Document d'aide à la décision FIN-TRE-2019-005](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest

Appuyé par la conseillère Janet Jones

De conclure le contrat de crédit variable à intervenir avec la Caisse Desjardins de Lévis, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision FIN-TRE-2019-005, et d'autoriser le maire et le directeur des Finances et trésorier à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-06

Nomination d'un membre au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Lévis

[Document d'aide à la décision URBA-2019-097](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis

Appuyé par la conseillère Amélie Landry

De nommer madame Francine Nadeau à titre de membre du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Lévis, et ce, pour une durée de trois ans renouvelables.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-07

Demande à la Société d'habitation du Québec

[Document d'aide à la décision URBA-2019-070](#)

ATTENDU l'obligation pour l'Office municipal d'habitation de Lévis de déposer ses états financiers pour fins de vérification annuelle par la Société d'habitation du Québec;

ATTENDU le délai maximal pour le dépôt des états financiers de cet office est fixé au 31 mars de chaque année;

ATTENDU l'important délai pour la réception du résultat de la vérification faite par cette société;

ATTENDU l'obligation pour la Ville de prévoir à son budget d'opération les fonds nécessaires à sa contribution pour 10 % du déficit d'opération de cet office pour l'année suivante;

ATTENDU que les correctifs demandés suite à la vérification par cette société pourraient, le cas échéant, avoir un impact sur les années subséquentes, sans qu'il soit possible d'en prévoir l'ampleur et les sommes requises;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis

Appuyé par la conseillère Amélie Landry

De demander à la Société d'habitation du Québec de ne pas excéder le 31 décembre de l'année suivant la fin de l'exercice pour la vérification des états financiers de l'Office municipal d'habitation de Lévis, et ce, pour éviter de cumuler des montants qui lui seraient dus depuis plus d'une année.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-08

Ajout d'unités du programme de supplément au loyer et financement afférent

[Document d'aide à la décision URBA-2019-101](#)

Il est proposé par la conseillère Fleur Paradis

Appuyé par la conseillère Amélie Landry

D'autoriser l'Office municipal d'habitation de Lévis à administrer 10 unités supplémentaires du programme de supplément au loyer (marché privé), de la Société d'habitation du Québec, et d'assurer le financement dans une proportion de 10 % de l'aide accordée aux bénéficiaires.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-09

Aide financière à l'Orchestre symphonique de Lévis [Document d'aide à la décision DEV-2019-066](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accorder une aide financière de 25 000 \$ à l'Orchestre symphonique de Lévis pour son projet de bonification de l'éclairage de la scène et de l'espace réservé à l'auditoire, ainsi que d'achat et d'installation d'équipements audiovisuels au niveau de l'*Espace symphonique de Lévis*, conformément à la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie*, et ce, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-10

Appui aux universités régionales [Document d'aide à la décision DEV-2019-067](#)

ATTENDU que le financement de l'éducation et de l'enseignement supérieur constitue une priorité absolue pour soutenir la vitalité des régions au Québec, notamment pour le développement de la main-d'œuvre ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'appuyer les demandes des partenaires des établissements auprès du gouvernement du Québec, afin de leur permettre d'exercer pleinement leur rôle régional en pérennisant le financement des établissements en région du réseau de l'Université du Québec à la même hauteur que le financement accordé en 2017-2018.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-11

Aide financière à Corporation événements course de Québec [Document d'aide à la décision DEV-2019-069](#)

Il est proposé par la conseillère Brigitte Duchesneau
Appuyé par le conseiller Serge Côté

D'accorder une aide financière de 10 000 \$ à Corporation événements course de Québec pour son projet de bonification de l'édition 2019 du *Demi-marathon Lévis*, conformément à la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie*, et ce, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-12

Modification de la résolution CV-2018-05-90 « Attribution de contrats pour la location ou l'achat d'une chargeuse articulée sur roues 4x4 et la fourniture d'une excavatrice sur roues 4x4 »

[Document d'aide à la décision APP-2019-039](#)

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

De modifier la résolution CV-2018-05-90 « Attribution de contrats pour la location ou l'achat d'une chargeuse articulée sur roues 4x4 et la fourniture d'une excavatrice sur roues 4x4 », afin d'attribuer le contrat pour la location de cinq ans d'une chargeuse articulée sur roues 4 X 4 d'une capacité de 4 vg³ (appel d'offres 2018-50-53), à Crédit-bail RCAP inc., au prix mentionné à la soumission pour une dépense estimée à 260 121 \$, avant TPS et TVQ.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-13

Cession du contrat d'entretien et de support de logiciels et progiciels

[Document d'aide à la décision APP-2019-040](#)

Il est proposé par la conseillère Isabelle Demers
Appuyé par le conseiller Mario Fortier

D'autoriser la cession du contrat d'entretien et de support de logiciels et progiciels, adjugé le 8 février 2016 par la résolution CV-2016-00-78, à ACCEO solutions inc., à l'entreprise cessionnaire PG solutions inc., une division de N. Harris computer corporation, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2019.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-14

Avis de motion du Règlement RV-2019-19-12 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision GEN-2019-030](#)

Le membre du conseil de la Ville Serge Côté donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-19-12 modifiant le Règlement RV-2005-04-24 sur le stationnement en période hivernale et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet de régir le stationnement en période hivernale sur une partie de la route du Président-Kennedy.

CV-2019-03-15

Avis de motion du Règlement RV-2019-19-13 modifiant le Règlement numéro 97-928 sur la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Saint-Jean-Chrysostome et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision GEN-2019-030](#)

Le membre du conseil de la Ville Guy Dumoulin donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-19-13 modifiant le Règlement numéro 97-928 sur la circulation et le stationnement de l'ex-Ville de Saint-Jean-Chrysostome et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet de réglementer de façon alternative le parc de stationnement municipal situé sur la rue Pierre-Beaumont à l'intersection de la rue Nolin.

CV-2019-03-16

Avis de motion du Règlement RV-2019-19-14 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision GEN-2019-030](#)

Le membre du conseil de la Ville Isabelle Demers donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-19-14 modifiant le Règlement RV-2006-04-70 sur le stationnement et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet de régir le stationnement sur une partie des rues Marie-Couture, Simard et de Béarn.

CV-2019-03-17

Avis de motion du Règlement RV-2019-19-15 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (modification d'une marge de recul latérale minimale, zone M0904, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon) et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-094](#)

Le membre du conseil de la Ville Mario Fortier donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-19-15 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet de porter de 5 à 3 mètres une marge de recul latérale minimale dans la zone M0904, et ce, pour tous les usages autorisés.

CV-2019-03-18

Avis de motion du Règlement RV-2019-19-16 modifiant le Règlement RV-2016-15-57 décrétant certains travaux pour le prolongement de la rue Saint-Omer et du boulevard Étienne-Dallaire et sur la partie de la rue Saint-Omer située entre le boulevard Guillaume-Couture et le chemin des

Forts et l'acquisition de terrains requis pour l'exécution de ces travaux, ainsi qu'un emprunt et dépôt du projet de règlement

[Document d'aide à la décision GEN-2019-023](#)

Le membre du conseil de la Ville Janet Jones donne avis qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance le Règlement RV-2019-19-16 modifiant le Règlement RV-2016-15-57 décrétant certains travaux pour le prolongement de la rue Saint-Omer et du boulevard Étienne-Dallaire et sur la partie de la rue Saint-Omer située entre le boulevard Guillaume-Couture et le chemin des Forts et l'acquisition de terrains requis pour l'exécution de ces travaux, ainsi qu'un emprunt et il dépose ce projet de règlement.

Ce règlement a pour objet de décréter de nouveaux travaux et l'acquisition de parcelles de terrains et d'une servitude pour réaliser le projet, d'augmenter le montant de la dépense et de l'emprunt, de modifier la taxe spéciale générale ainsi que les taxes spéciales de secteurs, de remplacer les annexes de ce règlement par de nouvelles annexes, tout en conservant le même objet et le même terme d'emprunt.

CV-2019-03-19

Adoption du Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (modification d'une marge de recul latérale minimale, zone M0904, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-094](#)

Il est proposé par le conseiller Mario Fortier
Appuyé par le conseiller Réjean Lamontagne

D'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2019-094.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-20

Adoption du Second projet de règlement RV-2019-18-96 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone H0140 à même une partie des zones H0123 et H0136, rue du Moulin-Ross, secteur Saint-Nicolas)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-106](#)

Il est proposé par le conseiller Clément Genest
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

D'adopter le Second projet de règlement RV-2019-18-96 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-01-81.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-21

Adoption du Règlement RV-2018-18-77 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (augmentation du nombre maximal de logements dans la zone H1717, rue Pierre-Beaumont, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-102](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2018-18-77 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet d'ajouter la classe d'usages habitation multifamiliale (H10) de 9 à 24 logements dans la zone H1717 et de prévoir les normes afférentes à cet usage ;

En conséquence,

Il est proposé par le conseiller Guy Dumoulin
Appuyé par la conseillère Karine Laflamme

D'adopter le Règlement RV-2018-18-77 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-01-82.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-22

Adoption du Règlement RV-2019-18-79 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (augmentation de la superficie maximale d'occupation au sol pour la zone H1651 et ajustement de certaines normes pour les zones H1647 et H1651, rues Sarriette et Romarin, secteur Saint-Jean-Chrysostome)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-104](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-18-79 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet :

- d'augmenter la superficie d'occupation au sol maximale d'un bâtiment principal dans la zone H1651;
- d'autoriser les garages intégrés dans les zones H1647 et H1651;
- de supprimer les dispositions spécifiques relatives aux dimensions (largeur et profondeur) des cases de stationnement;
- de clarifier certaines normes dans les zones H1647 et H1651 ;

En conséquence,

Il est proposé par Karine Laflamme
Appuyé par le conseiller Guy Dumoulin

D'adopter le Règlement RV-2019-18-79 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Second projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-01-83.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-23

Adoption du Règlement RV-2019-18-95 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (suppression des dispositions en contradiction avec le règlement sur la lutte à la propagation de l'agrile du frêne)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-105](#)

ATTENDU QUE la greffière mentionne que le Règlement RV-2019-18-95 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement a pour objet de supprimer, dans le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, toute référence aux frênes qui est contraire au règlement sur la propagation de l'agrile du frêne ;

En conséquence,

Il est proposé par la conseillère Janet Jones
Appuyé par la conseillère Fleur Paradis

D'adopter le Règlement RV-2019-18-95 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-01-80.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-24

Période d'intervention des membres du conseil

Plusieurs membres du conseil de la Ville prennent la parole.

CV-2019-03-25

Félicitations au Buffet des continents

Il est proposé par le conseiller Serge Côté
Appuyé à l'unanimité

De féliciter le Buffet des continents pour avoir honoré au cours de la *Semaine des bénévoles* près de 224 bénévoles, afin de souligner leur engagement dans la communauté, source de fierté et d'inspiration pour la population lévisienne.

Adoptée à l'unanimité

CV-2019-03-26

Levée de la séance

Il est proposé par la conseillère Ann Jeffrey
Appuyé par la conseillère Isabelle Demers

À 19 heures 58, de lever la séance.

Adoptée à l’unanimité

Gilles Lehouillier, maire

Marlyne Turgeon, greffière
